

Notre projet

Créer une plateforme numérique d'auto-apprentissage dans le domaine du diagnostic des dysarthries, gratuite et accessible à tous.

Nous cherchons

60 personnes présentant un trouble acquis de la parole (suite à un AVC, un traumatisme, une maladie dégénérative, etc.)

Notre objectif

Une meilleure formation dans le domaine des troubles acquis de la parole, pour les étudiants et les professionnels.

Participer c'est...

Nous aider à établir un contact avec les patients intéressés (par exemple, leur fournir le document explicatif).

Votre intérêt

- le progrès dans ce domaine pour les futurs praticiens ;
- la mention de votre contribution ;
- l'accès à la plateforme.

Contact : elise.rombaux@uclouvain.be

Chère madame, cher monsieur,

Dans le cadre d'un projet conduit par le Professeur Gilles Vannuscorps et Elise Rombaux, chercheurs en neuropsychologie du langage à l'Université catholique de Louvain, nous cherchons à mettre en place un programme permettant d'améliorer la formation des logopèdes dans le domaine des troubles acquis de la parole. A cette fin, nous cherchons des volontaires souffrant de troubles de la parole acquis à la suite d'une lésion cérébrale, nerveuse, ou dans le cadre d'une maladie dégénérative qui accepteraient de nous aider à illustrer les caractéristiques de leurs difficultés. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations concernant nos objectifs et nos attentes.

LA PROBLÉMATIQUE

Les difficultés de parole rencontrées à la suite d'une lésion cérébrale, nerveuse, ou dans le cadre d'une maladie dégénérative peuvent être très diverses. Il peut s'agir de difficultés confinées à l'articulation de certains sons seulement, ou de difficultés plus globales. Elles peuvent aussi s'accompagner de difficultés motrices plus générales (par exemple une hémiplégie). Cette hétérogénéité rend l'étude de ces troubles de la parole particulièrement difficile pour les étudiants en logopédie et ce, surtout s'ils n'ont pas l'occasion de se familiariser avec ces différents symptômes pendant leur formation universitaire. Le manque d'expérience entraîne un risque d'erreur, surtout en début de carrière.

NOTRE SOLUTION

Notre but est de mettre en place un programme qui permettra aux étudiants en logopédie d'améliorer leurs capacités d'observation, d'écoute, de diagnostic et de prise en charge des troubles de la parole. À cette fin, nous cherchons actuellement à récolter les vidéos et les extraits sonores de patients présentant des difficultés de parole qui nous permettrons de développer ce dispositif.

LE PRODUIT FINAL

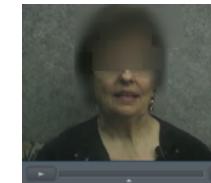
Débit et anomalies prosodiques

• Échantillon n°34

Écoutez attentivement:

- le ralentissement du débit
- voix monotone en fréquence et en intensité.

➤ Quelles sont les autres anomalies prosodiques présentes dans cette épreuve?



Réponse

Pour cela, nous souhaitons rencontrer une soixantaine de personnes présentant des troubles acquis de la parole, avec des causes et des symptômes divers. Chaque participant sera filmé pendant qu'il réalise des exercices (par exemple prononcer des sons, répéter des phrases, lire des mots, tirer la langue, gonfler les joues, etc.)

Une fois l'ensemble des vidéos récoltées, les informations les plus utiles au diagnostic seront présentées en modules, sous forme de diapositives accompagnées de questions d'entraînement et placées sur un site internet réservé aux étudiants et aux professionnels du domaine. L'apprenant pourra donc cliquer sur une vidéo et s'exercer à comprendre quels indices sont importants pour établir le diagnostic.

CONTACT

Si vous connaissez un/des patient(s) susceptible d'être intéressés de nous aider à concrétiser ce projet, merci de bien vouloir nous transmettre ses coordonnées par e-mail après accord écrit de celui-ci. Cet e-mail sera supprimé directement après réception dans un souci de respect des données.

Contact : elise.rombaux@uclouvain.be

Explications détaillées sur le contexte et la participation au projet

1. Quels contacts ?

Le premier contact se fera lors d'une réunion. Durant celle-ci, nous vous expliquerons plus concrètement notre projet et vous fournirons les documents nécessaires.

2. Que vais-je devoir faire concrètement ?

Il vous sera demandé de faire part de notre projet aux patients susceptibles d'être intéressés. Le cas échéant, votre rôle consistera à leur faire remplir le formulaire de contact et à nous envoyer leurs coordonnées par e-mail. Ce formulaire représentant un accord écrit de la part de vos patients pour que vous nous transfériez leurs coordonnées, il est important pour vous de le garder.

3. Que sera-t-il demandé à mes patients de faire ?

Après accord de sa part, nous contacterons votre patient par téléphone ou par e-mail afin de décider d'un rendez-vous à la date qui lui convient le mieux. Nous déciderons avec lui du lieu du rendez-vous lors de l'appel téléphonique.

Durant le rendez-vous, nous le filmerons du buste à la tête pendant qu'il effectuera différents exercices provenant des épreuves utilisées lors d'un diagnostic typique d'un trouble de la parole. Il lui sera donc demandé de répéter des mots, de lire un petit texte, de tenir une voyelle le plus longtemps possible, de réaliser différents exercices avec la langue, les lèvres, la mâchoire, etc. Ce rendez-vous durera environ 1h30. Il ne lui sera jamais demandé de donner son nom et il ne sera pas identifiable sur les vidéos.

4. Que vont devenir ces vidéos ?

Une fois que nous l'aurons enregistré, ces vidéos seront supprimées de notre matériel d'enregistrement et directement placées sur un espace de stockage protégé. Cet espace, spécialement créé par l'UCLouvain dans le but de respecter la protection des données, nous permettra de modifier les vidéos sans prendre de risque. Seul(s) la gestionnaire de projet (Elise Rombaux), le superviseur (Pr. Vannuscorps), et deux mémorantes rattachées au projet auront accès à cet espace de stockage. Les vidéos resteront placées là tout le temps de leur modification. Une fois les vidéos montées dans leur version finale, nous les placerons sur une plateforme internet accessible par un mot de passe. Une fois notre produit terminé, seul l'administrateur du site internet (Pr. Vannuscorps) aura accès à ces vidéos. Les vidéos seront également conservées sur un disque dur externe mis sous clés afin d'éviter toute perte de données.

Contact : elise.rombaux@uclouvain.be

5. Que puis-je obtenir de ces vidéos ?

Les épreuves réalisées lors de ce rendez-vous ne donneront pas lieu à un diagnostic officiel de votre patient.

Les vidéos pourront vous être transmises en fin de projet (uniquement la version finale) si vous et votre patient en faites la demande écrite et d'un commun accord.

Le logo de votre centre de revalidation sera présenté en début de chaque vidéo de patient (si accord de votre part).

Vous ainsi que vos stagiaires aurez accès à la plateforme une fois finie.

6. Informations diverses

La participation à ce projet n'est pas rémunérée.

La participation à ce projet n'engagera pas de frais de votre part.

La voix du patient ne sera pas modifiée puisqu'il est important d'analyser la voix lors d'un diagnostic de dysarthrie.

Contact : elise.rombaux@uclouvain.be